



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy -Télédoc 146 75572
PARIS CEDEX 12

Paris, le 26 janvier 2018

Monsieur le Ministre,

La Fonction Publique emploie plus d'un million d'agents non titulaires dans des conditions d'emploi particulièrement précaires et aggravées par une absence de politique de rémunération les concernant.

Recrutement pendant plusieurs années d'agents contractuels sur des emplois permanents, temps partiels subis, agents sans évolution de salaire, exclusion de la formation continue, non éligibles au CDI pour cause d'interruptions ou de changement d'objet des contrats alors même que les fonctions exercées sont similaires, sentiment d'arbitraire dans le fait d'être renouvelé ou pas, affecté ici plutôt que là.

Ce constat est malheureusement monnaie courante pour nos collègues contractuels. Si les personnels sont maltraités, l'emploi public l'est tout autant.

Le recrutement contractuel a tendance à se développer en lieu et place d'emploi statutaire dans certains secteurs. D'autant que l'ordonnance n° 2017-543 du 13 avril 2017 prévoit l'allongement du dispositif « Sauvadet » jusqu'en 2020.

Depuis la mise en place de ce dispositif, la FGF-FO n'a eu de cesse d'exiger que le nombre de postes équivaille à celui des agents à titulariser.

Pour la FGF-FO, la résorption de l'emploi précaire passe certes par la pérennisation des personnes mais aussi par celle des emplois. Les suppressions massives de postes de fonctionnaires ont incontestablement déséquilibré et désorganisé le fonctionnement des services notamment en sacrifiant l'emploi titulaire au profit de l'emploi précaire.

Nous revendiquons une politique volontariste d'augmentation et d'amélioration de l'emploi public. Les postes mis aux concours réservés pourraient résorber l'emploi précaire tout en laissant aux concours externes la part de recrutement la plus importante, sans oublier les concours internes qui doivent comporter un nombre de postes suffisant pour permettre l'évolution de carrière des agents.

Monsieur le Ministre, la FGF-FO appelle à une inflexion immédiate et forte des politiques d'emploi qui sacrifient la Fonction publique au profit de l'orthodoxie budgétaire au détriment de la qualité du service public.

Aussi, Monsieur le Ministre, la FGF-FO vous demande une audience afin d'évoquer avec vous la situation de ces agents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.


Christian GROLIER
Secrétaire Général